Décembre 2023

N°23 Bulletin d'information



Téléphone : 03 88 70 72 47

Messagerie : mairie.uttwiller@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
R.KOENIG, maire

Retrouvez-nous sur Internet

http://www.uttwiller.fr

Le mot du Maire

Chers administrés,



Le bien vivre ensemble à Uttwiller, c'est l'affaire de chacun d'entre nous, il est fait de ces petits riens qui peuvent donner un autre visage de notre village.

Un peu partout sur notre territoire nous constatons des incivilités dans notre vie quotidienne.
Or la bataille de la propreté concerne tout le monde car chacun d'entre nous a l'obligation de l'entretien des abords de sa propriété, que l'on soit propriétaire ou locataire. De même, la gestion des déchets est règlementée, tri sélectif, interdiction de brûlage des déchets, de dépôt sauvage,… et expose les éventuels contrevenants à des sanctions.

Nous vivons actuellement une période contrainte et compliquée. La hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante impactent nos dépenses. Beaucoup de français éprouvent des difficultés à boucler leur fin de mois.
Notre commune aussi, en attendant des jours meilleurs, se trouve contrainte d'abandonner ou retarder, certains projets qui impacteraient notre budget et notre capacité d'autofinancement.
Il faudra donc rester vigilant et attentif lors de l'élaboration du budget 2024 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.
Dans ce sens, une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 5h00 a été menée en octobre 2022 et appliquée depuis le 1 décembre 2022. Je sais que certains d'entre vous sont partagés sur ce dossier mais l'impact écologique ainsi que financier est prouvé, nous prendrons donc le choix de pérenniser l'extinction de l'éclairage public.

Nous menons actuellement une étude pour l'implantation d'écluses aux entrées d'Uttwiller car nombreux sont ceux et celles qui m'interpellent concernant la vitesse excessive à l'entrée et lors de la traversée de notre village.

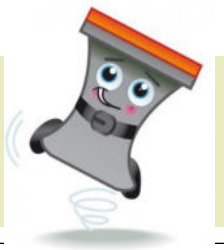
Noël frappe déjà à notre porte. Cette période est magique pour petits et grands et c'est le moment de se souhaiter joie, bonheur et surtout la paix.

La page 2023 est en train de se tourner et voici déjà celle de 2024 qui reste à écrire. Nous espérons l'ouvrir avec vous pour de nouveaux objectifs et de nouvelles promesses pour un avenir de paix et de fraternité. Nous en avons bien besoin.

Et voilà chers administrés, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.

Votre dévoué maire.
Roland Koenig

N'oubliez pas ! La collecte de la poubelle orange « ordures ménagères » prévue le 25/12 et décalée au 30/12 en raison du jour férié.



par Pierre SEENÉ

Jérôme, notre nouvel employé communal



Frédéric Braeunig, notre employé Communal a souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle ; il a quitté son emploi au sein de notre Commune fin septembre 2023. Nous le remercions pour son engagement, et lui souhaitons réussite dans ses nouveaux choix.

Arrivé à Uttwiller en juin 2019 pour un emploi de 5 heures hebdomadaires, il a su, en plus des tâches courantes (tontes, entretien abords et cimetière etc.…) réaliser d'importants travaux de peinture, chauffage, électricité, petite maçonnerie, réfection du portail du cimetière, de l'école, nettoyage et jointage des grès de la clôture de l'école, peinture complète du local au sous-sol et remplacement de tous les thermostats de la Maison communale, abattage d'arbres près du cimetière ….., et cela toujours dans son contingent d'heures, et dans la bonne humeur !

Jérôme Peter, arrivé dans notre village en 2017 avec son épouse et ses 2 enfants, habitant la rue des Prés dans notre village, a spontanément accepté, en plus de son emploi, de reprendre ce poste depuis début octobre 2023, nous en sommes ravis.

Réservez-lui le meilleur accueil si vous le croisez, Jérôme a la main verte et est très impliqué dans ce nouvel emploi.

Citikomi, l'appli qu'il vous faut !

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe sur notre territoire de Hanau-La Petite Pierre, la Communauté de Communes a déployé Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.



Citykomi® est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes directement sur votre smartphone ou votre tablette.
Un événement à venir ?
Une actualité ?
Une alerte météo ?
Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

Télécharger notre application gratuite sur Google Play ou sur Apple Store

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

Terre de jeux 2024

PARIS 2024

En 2024, la France accueillera le monde pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Afin que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires, le label Terre de Jeux 2024 a été mis en place.
La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre a obtenu ce label.

Les collectivités labellisées Terre de jeux 2024 s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux Olympiques auprès de leurs habitants, dans le respect de la charte Olympique et de la charte Éthique de Paris 2024.
Hanau-La Petite Pierre fait partie des 3.500 entités françaises labélisées.

En 2024, notre service Animation jeunesse et sport va organiser différentes activités sportives, comme le Pumptrack et d'autres disciplines présentes aux JO notamment lors des programmes proposés durant les périodes de vacances scolaires et les mercredis après-midi.



Schéma directeur vélo : favoriser la pratique du vélo

Le développement des mobilités douces, et notamment de l'usage du vélo, est un enjeu important pour le territoire de Hanau-La Petite Pierre, afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de tous et d'offrir des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Dans cette optique, un schéma directeur vélo a été élaboré.

Ce schéma permet de dresser un cadre et de fixer des objectifs pour réaliser progressivement un véritable maillage intercommunal de pistes cyclables afin de faciliter, mais aussi sécuriser, les déplacements à vélo.

Ce schéma est le fruit d'une large concertation avec les usagers et l'ensemble des acteurs de l'aménagement au sein des différentes communes. Il permet de dresser des perspectives ambitieuses, mais réalistes pour la période 2022-2036. Celles-ci accompagneront l'objectif national de tripler la part modale du vélo dans les déplacements d'ici fin 2023, pour passer dans un premier temps à un peu plus de 3 % de l'ensemble de ceux-ci. Et davantage à moyen terme.

Outre les aménagements en eux-mêmes, le schéma développe aussi la question des services complémentaires, et indispensables, au développement de la pratique (signalétique et jalonnement, stationnement, communication…).



Des travaux de réhabilitation et de mise en valeur d'une partie de l'itinéraire cyclable départemental 22 sur la commune d'Obermodern-Zutzendorf

En outre, il s'inscrit aussi dans la perspective d'une finalisation d'autres projets d'itinéraires cyclables, telles la liaison « Ingwiller-Wimmenau » de la compétence de la CeA et la connexion avec les réseaux des intercommunalités voisines.

Les prochaines réalisations programmées

Un bureau d'études travaille actuellement sur la conception de 3 itinéraires cyclables :

Obermodern-Menchhoffen,
Weiterswiller-Weinbourg-Ingwiller et
Wimmenau-Erckartswiller-La Petite Pierre.

Ce schéma a fait l'objet d'un cofinancement de la CeA et de l'ADEME (programme CEE Avelo 2).

2 500 km de véloroutes et voies vertes

Une variété d'itinéraires pour tous les niveaux de cyclistes, allant des EuroVelo et Véloroutes aux boucles locales et régionales, offrant une expérience unique pour découvrir l'Alsace à vélo.
A découvrir sur le site www.alsaceavelo.fr

CCHLPP

Retrouvez-nous sur Internet
http://www.uttwiller.fr

par Fabienne GROSS

La prochaine AG est prévue le 17 février 2024 dans notre salle communale.

L'Association Sport et Loisirs

En date du 10 février 2023, le comité a procédé à l'élection du nouveau Bureau pour 2023. Il se présente comme suit :

Présidente : GROSS Fabienne
Vice-Président : KRIEGER Yann
Secrétaire : BALTZER Martine
Secrétaire-Adjointe : VOLTZ Christiane
Trésorier : VOLTZ Michel
Trésorière-Adjointe : HOFF-SCHLEMMER Aline
Assesseurs : BALZER Thierry, GRAFF Jean-Pierre, GROSS Laura, HOFF Anita, HOFF Jacqui, HOFF Michel, KLEIN Laurence, LUTZ Colin.

Jacqui HOFF a été nommé Président d'Honneur pour le remercier des services rendus pendant ses 41 années de présidence.



Un rapide flash back sur nos activités 2023

Sortie pédestre du dimanche 14 mai.

Par une belle journée printanière, un groupe de marcheurs a participé à notre sortie pédestre sur les chemins du ban d'Uttwiller. A midi, marcheurs et non marcheurs au nombre de 86 se sont retrouvés autour d'un grand barbecue. Malgré l'averse de l'après-midi, tout le monde a apprécié cette journée.



Sortie Tripsdrill du dimanche 4 juin 2023

62 personnes ont participé à l'excursion au Parc d'attractions et animalier TRIPSDRILL à Cleebronn en Allemagne. Petits et grands ont apprécié cette belle et sympathique sortie.



Fête de la Bretzel – Marché aux puces

Dimanche 13 août 2023 a eu lieu la 23è édition de la Fête de la Bretzel. Les visiteurs se sont déplacés en nombre pour goûter à la fameuse pâtisserie salée et faire des emplettes au marché aux puces. Cette manifestation a eu un énorme succès. Les visiteurs ont pu déambuler dans les rues du village où 160 exposants s'étaient s'installés dès 6 heures du matin. L'organisation et la restauration ont été assurées par une centaine de bénévoles. Un grand merci aux pâtissiers et pâtissières du village, du comité, des bénévoles qui nous ont fourni un beau buffet de desserts.

Soirées jeux

D'octobre à fin mars, nous organisons des soirées jeux tous les 1er et 3è mardi du mois.





De notre RPI

par Alain ODEAU et les écoliers d'Uttwiller
pour les deux poèmes

Nouveau Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le conseil municipal d'Obersoultzbach a décidé au premier semestre 2023 la fermeture de son école. Les enfants d'Obersoultzbach ont rejoint notre RPI à la rentrée de septembre. Vingt élèves résidant à Obersoultzbach et Weinbourg ont donc été répartis dans nos trois écoles.
Le nouveau RPI s'appelle dorénavant le **RPI du Soultzbach** et réunit donc 4 communes.

C'est Noël

Les quatre bougies de l'avent sont déjà allumées
Elles éclairent la couronne argentée

La dernière case du calendrier est ouverte
Dans la nuit clignotent les guirlandes vertes
Les étoiles illuminent le ciel sombre
Et dessinent des étranges ombres

Il avait neigé de gros flocons blancs
Sur le toit de la crèche de l'Enfant
Le vin chaud est sur le buffet
Les enfants dorment à poings fermés

Les Lutins ont emballé les cadeaux
Les rennes tirent le lourd traîneau
Il est maintenant sur la maison
Le Père Noël toque à la porte marron

Le vieil homme dépose les jouets sous le sapin
Les enfants impatients sont joyeux le matin
Quand ils découvrent leurs paquets
Et des chocolats dans les souliers

Père Noël n'oublie pas de déposer...

Dans mes chaussures étincelantes?
Une étoile filante.
Dans mes chaussons ?
Un gros ourson.
Dans mes pantoufles ?
Un bonnet et des moufles.
Dans mes patins ?
Une peluche de Tintin.
Dans mes baskets ?
Une devinette.
Dans mes escarpins ?
Un mignon lapin.
Dans mes charentaises?
Une belle fraise.
Dans mes sabots ?
Une noix de coco.
Dans mes babouches ?
Une mouche qui louche.
Dans mes galoches ?
Une petite cloche.
Dans mes pompes bleues?
Une console de jeu.
Dans mes beaux souliers ?
Un bouquet de bleuets.
Dans mes ballerines en dentelle ?
Une poupée Annabelle.

Classe de découverte



Les classes de Niedersoultzbach et Uttwiller sont partis 5 jours au centre des Aliziers à la Hoube en mars 2023.

Les élèves ont créé un spectacle musical avec danse chant et percussions. Ils l'ont présenté devant un public nombreux à la salle polyvalente de Menchhoffen.

Les enfants ont aussi randonné dans la forêt vosgienne, assisté à un spectacle donné par un musicien.



En classe

La commune investit régulièrement dans du matériel éducatif et pédagogique.

Ainsi les élèves scolarisés à Uttwiller bénéficient d'ateliers en informatique et en technologie avec l'appui de parents bénévoles.

Infos

Inscriptions pour la **rentrée 2024 des enfants nés en 2021**.
Prendre RDV auprès du directeur
(Email : 0671084p@ac-strasbourg.fr ; tél : 03 88 71 31 12)



Remonter le temps …

https://remonterletemps.ign.fr/

Le site Remonter le temps propose de comparer en ligne, simplement et pour toute la France, des cartes et photographies aériennes anciennes et actuelles. Il vous offre un aperçu de l'évolution des territoires, à petite et à grande échelle.
Prenez de la hauteur pour voir comment certains chantiers ont restructuré l'espace, à l'image de l'urbanisation ou du remembrement.

Survolez Uttwiller, et observez dans quelle mesure ces projets ont façonné un nouveau paysage.

Une expérience inédite et gratuite à vivre en ligne depuis chez vous.



Ci-contre, Uttwiller en 1961,
Ci-dessous, toujours Uttwiller, en 2003



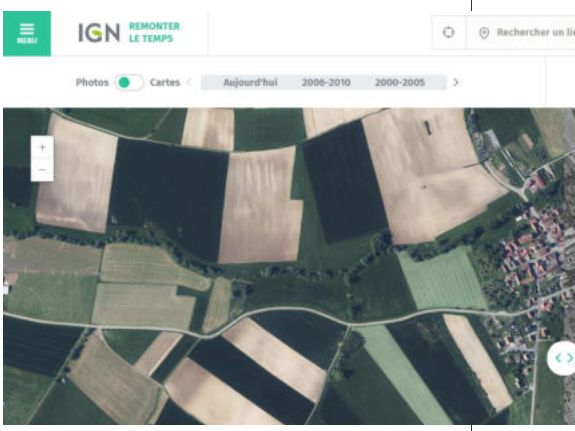
L'IGN vous propose un accès gratuit à sa bibliothèque constituée de près de 4 millions de cartes et photos aériennes.

Un portail 100% en ligne

Accès au patrimoine des cartes et photos sans installation et gratuitement.

Simple d'utilisation

Observer les évolution du territoire de la période de l'Antropocène en 3 clics.



… et observer l'évolution du territoire.



Plongez aussi dans l'histoire de la cartographie française de 1667 à nos jours et découvrez comment, au fil du temps et au gré des avancées techniques, la cartographie a gagné en précision et en fiabilité.

Pour Uttwiller, vous trouverez la carte de Cassini du XVIII° siècle, une carte d'état major datant entre 1820 et 1866, un « scan » historique de 1956 et la carte IGN contemporaine.





Ci-dessus, Uttwiller, en 2008 et en dessous, en 2021

Une richesse des fonds

Le choix parmi un catalogue de données actuelles et anciennes de référence.

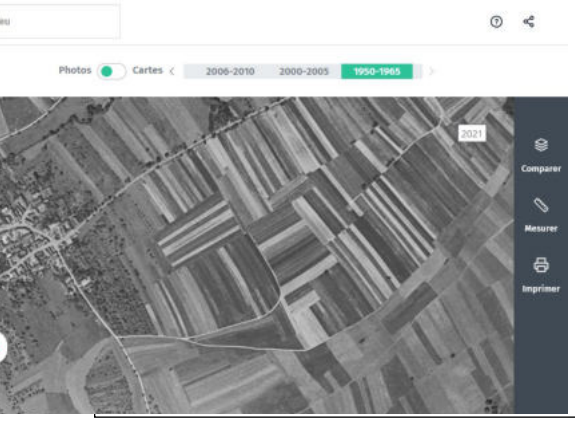
Une couverture France entière

La plupart des données sont accessibles sur tout le territoire.

Une comparaison instantanée des données

Plusieurs modes de comparaison vertical, horizontal, double affichage, etc.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

Le plus grand pumptrack extérieur du Bas-Rhin à Bouxwiller !

Le pumptrack, situé à Bouxwiller, a ouvert au public le 21 octobre dernier. Initié par la Communauté de Communes, ce tout nouvel équipement est accessible aux amateurs de vélos, de BMX, de trottinettes et de rollers.

Un pumptrack est un parcours en boucle fermée constitué de bosses consécutives et de virages relevés ouvert à tous les amateurs d'engins roulants sans moteur (VTT, BMX, skateboard, trottinettes, rollers et même les draisiennes…) quel que soit leur âge.

Celui de Bouxwiller comprend 3 circuits de niveaux différents :

- le parcours vert de 72m de longueur pour les débutants et les plus jeunes (draisiennes),
- le parcours bleu de 220 m de longueur pour les pratiquants intermédiaires,
- le parcours rouge de 128m de longueur pour les confirmés.

Les objectifs de cet aménagement sont multiples :

- Répondre à la demande croissante des jeunes du territoire pour qui le vélo suscite un nouvel engouement en encadrant et sécurisant cette pratique,
- Accroitre l'offre sportive gratuite et accessible à tous (corriger les inégalités d'accès au sport…),
- Fédérer les associations et leurs bénévoles autour d'une pratique et d'un lieu commun,
- Offrir un point de captation de jeunes adhérents et futurs bénévoles aux différentes associations,
- Créer un site support ludique et pédagogique pour les écoles, le pôle jeunesse et sport de la Communauté de Communes et permettre à de nouvelles associations sportives de se constituer,
- Créer un lieu de rencontres et d'interactions,
- Favoriser la pratique cyclable et l'émergence d'une culture vélo sur le territoire en lien avec le schéma directeur cyclable que la Communauté de Communes vient d'approuver.

L'équipement est propice au développement des habilités motrices dès le plus jeune âge.



Un équipement à faire vivre

Deux associations locales (Les Petites Pédales et Trail Shepherd) animent le site et y proposent des animations.

Le service animation jeunesse de la Communauté de Communes utilise également l'équipement en organisant des séances d'initiation.

Infos pratiques :

Port du casque obligatoire.
Le port d'équipements de protection individuelle est fortement conseillé.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être sous la surveillance d'un adulte.

L'accès au pumptrack est gratuit. Les horaires d'ouverture varient en fonction de la saison.

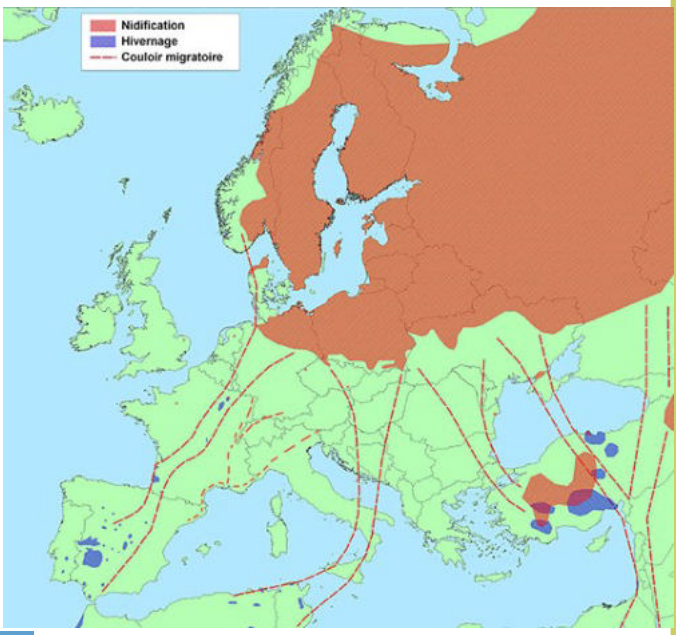
Plus d'infos sur Internet

www.hanau-lapetitepierre.alsace

Un peu d'ornithologie...

par François TREVISAN

Le ciel de mi-octobre à mi-novembre accueille année après année un phénomène naturel pour le moins impressionnant, la migration des grues cendrées. Souvent confondue avec la migration des oies cendrées, c'est bien la grue qui occupe majoritairement le ciel d'automne et celui de février-mars pour son retour. Vol en V irrégulier, cri strident du type « grou grou » que l'on entend souvent bien avant de voir les oiseaux et silhouette en forme de « + », ses grandes pattes dépassant largement à l'arrière et son cou tendu, pas de doute il s'agit de grues. Ce très grand échassier migre de sa zone de nidification, sur le pourtour de la mer Baltique, qu'il occupe durant l'été vers sa zone d'hivernage au sud de l'Espagne. Ce voyage fait passer les grues dans un couloir qui relie l'axe Alsace-Ardennes aux Pyrénées. Chaque année, entre 300 000 et 400 000 grues cendrées nous survolent et de plus en plus d'individus hivernent en France, plus précisément au bord des lacs de Champagne, de Lorraine ou du Centre. En 2023 entre 100 et 150 000 grues y ont élu domicile.



La Grue cendrée est l'un des plus grands oiseaux d'Europe. Une envergure de 2 m à 2,40 m pour un poids de 4 à 6 kg font d'elle un des oiseaux les plus grands
Son nom de « cendrée » lui vient de sa couleur à dominante grise. L'oiseau adulte présente une tête contrastée entre noir et blanc. Une calotte rouge située au sommet de la tête est également plus ou moins visible selon la saison.

Cette zone n'est pas constituée de plumes rouges, mais au contraire, résulte d'une absence de plume.



Lorsque le vent leur est favorable, les grues peuvent voler à plus de 100 km/h et traverser tout le pays en une journée.
Le couple, uni pour la vie, niche de façon solitaire sur de vastes étendues de marais ou forêts marécageuses.
Contrairement à nos cigognes, le nid est construit au sol. 1 à 2 poussins voient le jour.

Depuis l'interdiction de sa chasse, la grue a vu sa population augmenter mais la réduction des zones humides fait peser un risque de chute des effectifs de cet oiseau majestueux.



Oie
Plus petite que la grue, les pattes ne sont pas visibles

Cormoran
Plus petit, avec un battement d'ailes plus rapide

Héron cendré
Remarquez le cou replié

Grue cendrée
Cou tendu, pattes tendues

Lieutenant G.CADARIO,
Commandant
la communauté de
brigades Bouxwiller
La Petite Pierre
03.88.70.70.17

Vous vous absentez ?

Faites surveiller votre domicile par la gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez-nous sur Internet
http://www.uttwiller.fr

Pour prendre rendez-vous :

Espace France services
Mairie
85, rue du Gl Goureau
67340 Ingwiller

03 67 34 40 88

La Gendarmerie –Attention aux cambriolages

Je me permets de vous avertir sur la hausse notable des cambriolages. Cette hausse des faits est départementale : sur notre secteur, pas d'explosion mais une augmentation tout de même. Il est utile d'être vigilants dans les prochains mois, et d'inciter tout le monde à l'être.
N'hésitez pas à faire remonter les situations préoccupantes, comme la présence de rôdeurs par exemple. Même si vous n'êtes pas sûrs des intentions malfaisantes des "rôdeurs", un appel en temps réel nous permet de vérifier.
Ce qui est efficace, c'est la rapidité de remontée de l'information.
Une plaque d'immatriculation, un comportement suspect... Tout ceci nous intéresse, et nous ferons le tri. L'idée est d'empêcher les faits, mais surtout de recouper les informations avec d'autres sites.
Un G.E.L.A.C. (Groupe enquête de lutte contre les cambriolages) est créé sur le département, avec une antenne à SAVERNE.
Ce sont des gendarmes qui ne traiteront que ces phénomènes pour les mois à venir.
Pensez aussi à l'opération tranquillité vacances *(voir encart en marge)*.
Une personne s'absente de son domicile et le signale via internet.
Les gendarmes effectuent au moins un passage au domicile le temps de l'absence.
En sus, s'il y a un appel au 17 pour un problème sur l'habitation, immédiatement les patrouilles sont informées de l'absence des occupants.
De fait, notre action est plus rapide et plus sécurisée.

Lt G. CADARIO

Le conciliateur de justice

Qu'est-ce que la conciliation de justice ?

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends (MARD), souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. **Elle peut intervenir en dehors de tout procès** ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice. **C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.** Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».

La conciliation de justice, passage obligé lorsqu'un différend surgit

La conciliation de justice est donc un des préalables à l'action en justice pour les demandes n'excédant pas 5.000,00€, comme précisé à l'article 4 du décret n° 2019-1333 du 11 décembre 2019, créant l'article 750 -1 du code de procédure civile.

Qu'est-ce que le conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué : Approbation d'un acte ou d'une convention par le juge par la justice

Comment saisir le conciliateur de justice ?

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice **avant d'intenter une action en justice**. Mais vous pouvez aussi le saisir après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Enfin, le juge peut lui-même décider de saisir le conciliateur de justice pour qu'il trouve une solution négociée.

Comment rencontrer le conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice assure une permanence en la mairie de Bouxwiller le 2ème vendredi du mois de 15h à 17 h
et à Ingwiller, à la Maisons des services, le 3ème jeudi du mois, de 15à 17h.

L'éco rénovation dans le bâti ancien

La rénovation énergétique des bâtiments joue désormais un rôle central dans la lutte contre le dérèglement climatique. C'est aussi une solution pour faire de précieuses économies et pour améliorer notre qualité de vie.

Le bâti ancien, très présent dans les Vosges du Nord, qu'il soit en pierre ou à pans de bois, présente des particularités qu'il convient d'analyser finement avant de se lancer dans un chantier qui peut représenter un budget important.
Concrètement, l'isolation thermique par l'extérieur, ce n'est pas systématique ! Souvent préconisée par les professionnels pour son bon rapport coût /efficacité, cette solution peut se révéler désastreuses pour nos maisons anciennes. L'humidité est bloquée dans les murs ce qui va faire proliférer des champignons qui détériorent le bois et le grès. A terme les murs pourrissent, dû à la non-évacuation de la vapeur d'eau, …

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord avec son réseau de professionnels, a depuis 20 années largement expérimenté et documenté les avantages et inconvénients des solutions présentes sur le marché afin d'éco-rénover nos bâtis anciens. Isolation des façades par l'intérieur, par l'extérieur, de la toiture et des combles, respect des caractéristiques architecturales, systèmes de renouvellement d'air, diversité et choix des matériaux… Trouver la bonne formule et le bon équilibre est complexe et il est impératif de se faire accompagner par des professionnels tout au long du chantier.



Photos, de gauche à droite :
stage maçonnerie,
stage enduit à la chaux,
application d'enduit réduit,
stage enduit à la terre crue.

Pour en savoir plus et mieux appréhender les travaux de rénovation, le Parc naturel régional des Vosges du nord vous propose une information très complète basée sur des études et des expériences concrètes :

- sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » : http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/
- via des rendez-vous, des formations,…
- dans le livre « Vivre et habiter une maison traditionnelle ou éco-rénovation du bâti ancien », disponible au Parc.

Les architectes-conseil du Parc se déplacent sur rendez-vous pour des conseils gratuits (définition du projet, contacts utiles, …) pour la rénovation de vos bâtis anciens.
Aurélie Wisser sur le secteur Ouest du Parc et Anne Babot pour le secteur Est du Parc.

Les coordonnées sont sur le site du Parc : www.parc-vosges-nord.fr ; 03 88 01 49 59 ou contact@parc-vosges-nord.fr

ÉCO-RÉNOVER DANS LES VOSGES DU NORD
Parc naturel régional des Vosges du Nord Une autre vie s'invente ici



Cette année, Uttwiller réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier.

Comment ça se passe ?



Chantal LICKEL,
notre agent recenseur,

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, notre agent recenseur, Madame Chantal LICKEL, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes µvivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et les logements

Les résultats du recensement sont essentiels.
Ils permettent de :



- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à notre commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- identifier les besoins d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.